

Avril 2023

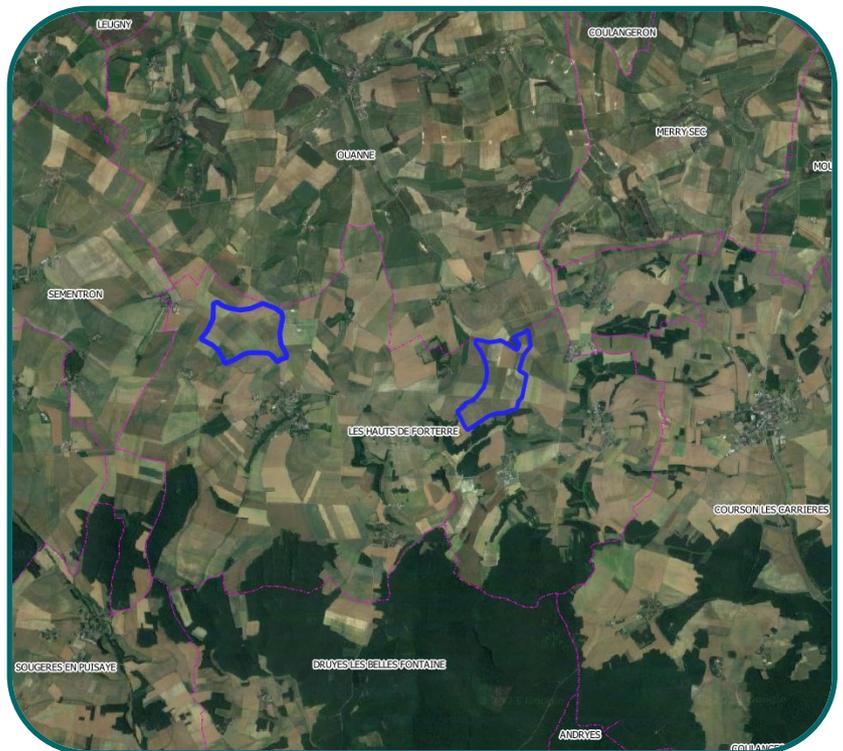
Dans cette 2<sup>e</sup> lettre d'information de l'année 2023, VALOREM vous informe sur la concertation préalable qui va commencer le 17 avril sur la commune des Hauts de Forterre et aux alentours. L'objectif est de recueillir les remarques et les avis des habitants sur le projet éolien à l'étude sur leur territoire.

## PARTICIPEZ À LA CONCERTATION PRÉALABLE, DU 17 AVRIL AU 18 MAI !

Une concertation préalable est proposée à l'initiative de VALOREM. Elle s'inscrit dans notre démarche de **concertation volontaire de long terme** pour favoriser l'écoute des habitants, dans la continuité du porte-à-porte réalisé en février 2022.

VALOREM souhaite **recueillir leur avis** sur les zones d'étude, le financement participatif, le collectif citoyen, les moyens d'information mis à leur disposition, etc.

Cette concertation ne **remplace pas l'enquête publique**, qui elle, est une phase **obligatoire et réglementaire**. Elle sera organisée par les services de l'État dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation du projet, avant décision préfectorale.



Les 2 zones d'études du projet (la 3<sup>e</sup> zone plus au sud a été abandonnée)

### Une durée calquée sur celle des enquêtes publiques

Cette consultation va durer 1 mois, du **17/04/2023 au 18/05/2023**.

Toute remarque émise en dehors de ces dates ne pourra être prise en compte dans la synthèse des remarques et la définition du projet.

### Un périmètre de consultation incluant les communes limitrophes

Les personnes résidant sur ces communes sont invitées à participer : Les Hauts de Forterre, Ouanne, Sementron, Druyes-les-Belles-Fontaines, Sougères-en-Puisaye et Courson-les-Carrières.



### COMMENT PARTICIPER ?

Un **dossier de présentation du projet** sera à disposition dans les mairies des Hauts de Forterre (à Taingy) et Ouanne ainsi que sur le site web du projet :

[projet-eolien-les-hauts-de-forterre.fr](http://projet-eolien-les-hauts-de-forterre.fr)

**Vous pourrez formuler vos remarques via :**

- un registre disponible dans les mairies des Hauts de Forterre (à Taingy) et Ouanne,

- en envoyant un mail à :

[projeteolien-leshautsdeforterre@valorem-energie.com](mailto:projeteolien-leshautsdeforterre@valorem-energie.com)

- ou un courrier postal à :

VALOREM 33, rue Paul Duvivier 69007 LYON



## LES ÉTUDES PAYSAGÈRES AVANCENT

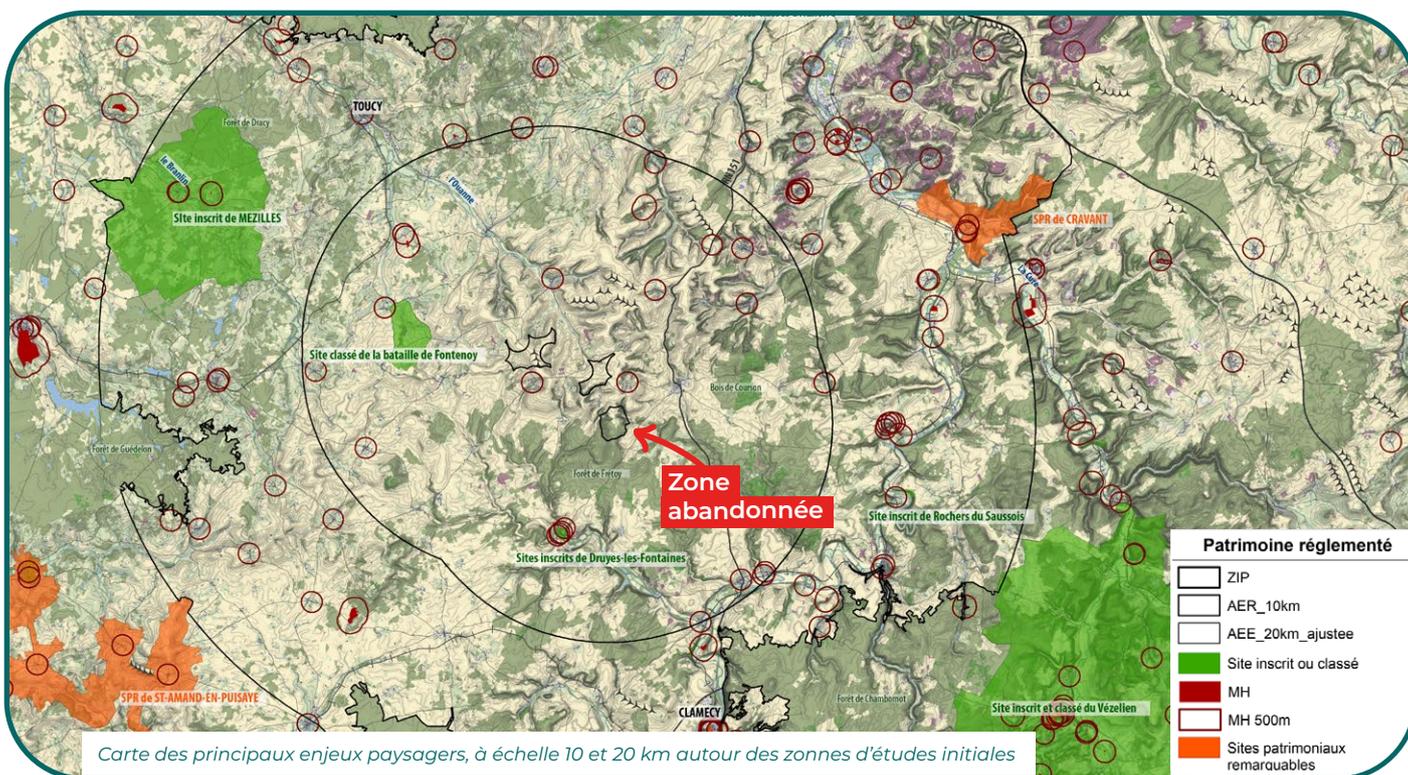
Nous profitons de cette lettre pour vous partager les premiers résultats de l'analyse paysagère :

- Les zones étudiées se trouvent à **plus de 500 m de tout monument historique.**
- Deux sites feront l'objet d'une attention particulière : le site de **la Bataille de Fontenoy** et **le Château de Druyes les Belles Fontaines**, situé à 6km à vol d'oiseau.
- **Aucun impact visuel lointain** n'a été identifié sur le Chablisien, ni sur la basilique de Vézelay (Au regard de son classement UNESCO, un photomontage sera cependant réalisé).



## SEULEMENT DEUX ZONES SONT DÉSORMAIS À L'ÉTUDE

Initialement étudié sur 3 zones, le projet éolien n'en compte désormais plus que deux : **l'une proche de Jeully, l'autre en parallèle des éoliennes existantes de Taingy.** VALOREM a en effet décidé d'exclure la zone boisée de Molesmes : elle présente un enjeu biodiversité trop important, en raison de la présence d'un gîte de chauve-souris pour l'hiver, et un impact paysager fort sur Champoux et Aubigny.



→ Dans notre prochaine lettre : La définition du projet, avant le dépôt de la demande d'autorisation

Vous ne souhaitez plus recevoir de lettres d'information ? Merci de nous écrire à l'adresse mail ci-dessous.

### Votre contact VALOREM

Lara BROUILLET | Cheffe de projet EnR

Tél. 06 10 80 79 55

projeteolien-leshautsdeforterre@valorem-energie.com

VALOREM 33 Rue Paul Duvivier 69007 LYON



VALOREM  
L'ÉNERGIE D'AGIR

Lettre d'information - Avril 2023

Commune de  
Les Hauts de Forterre

Directeur de la publication et  
impressions : VALOREM

[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)